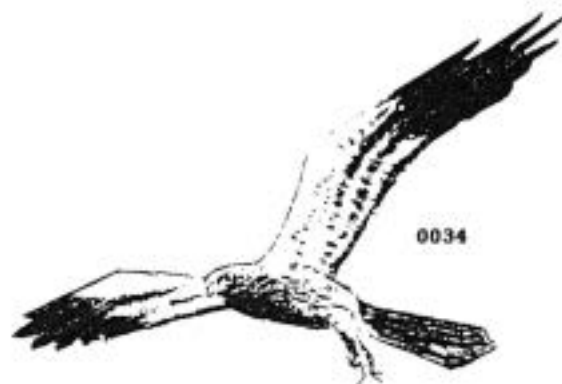


EVOLUTION SPATIO-TEMPORELLE
DU BUSARD CENDRE (*Circus pygargus*)
EN BRETAGNE

Par Jean-Noël BALLOT et Bernard ILIOU



1 - INTRODUCTION.

"Assez commun dans les terrains incultes, les grandes bruyères aquatiques, le voisinage des marais. Il arrive autour du 15 avril et quittera la contrée dès la fin Août ou le début de Septembre. Très commun dans la montagne et partout où se retrouvent les grands espaces couverts de landes et de marais qu'il inspecte de son vol lent et souple. Niche à terre dans les grandes landes d'ajoncs."

E. Lebeurier et J. Rapine évoquaient ainsi cette espèce dans l'Ornithologie de Basse Bretagne (1934). Depuis cette époque, les choses ont bien changé.

Depuis le travail de Hays (1971), aucune étude ou analyse de la situation de ce busard n'a été effectuée au plan régional, sinon dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne (Guermeur et Monnat, 1980). Le présent article a pour ambition de faire le point et de mettre à jour la répartition de ce rapace diurne au regard des données acquises et regroupées depuis les années 50.

Cette mise au point sera loin d'être parfaite tant il est difficile d'avoir l'ensemble des données existantes. Elle devra permettre une prise de conscience sur les problèmes que connaît cette espèce dont l'avenir est à envisager avec pessimisme.

2 - METHODE.

Pour ce travail, nous avons consulté les diverses publications ornithologiques bretonnes: "Ar Vran" sous ses différentes formes (publications régionales, Sud-Finistère et Morbihan), "Le Grèbe", les bulletins du G.E.O.C.A., les bulletins du G.O.L.A. Nous avons également utilisé des informations inédites, personnelles ou communiquées par les observateurs suivants :

Annézo.J-P, Bozec.R, Carcreff.D, Gager.L, Gélinaud.G, Grémillet.X, Jamet.M, Joncour.G, Kerautret.L, Le Lannic.J, Lever.C, Maout.J, Onno.R, Thomas.A et Vouadec.P.

Les cinq départements bretons seront successivement étudiés. Le Finistère et le Morbihan seront traités par secteurs, de par l'importance historique de leurs populations (Fig.1).

Il n'est pas dans notre intention de traiter de la biologie, tant les éléments restent succincts.

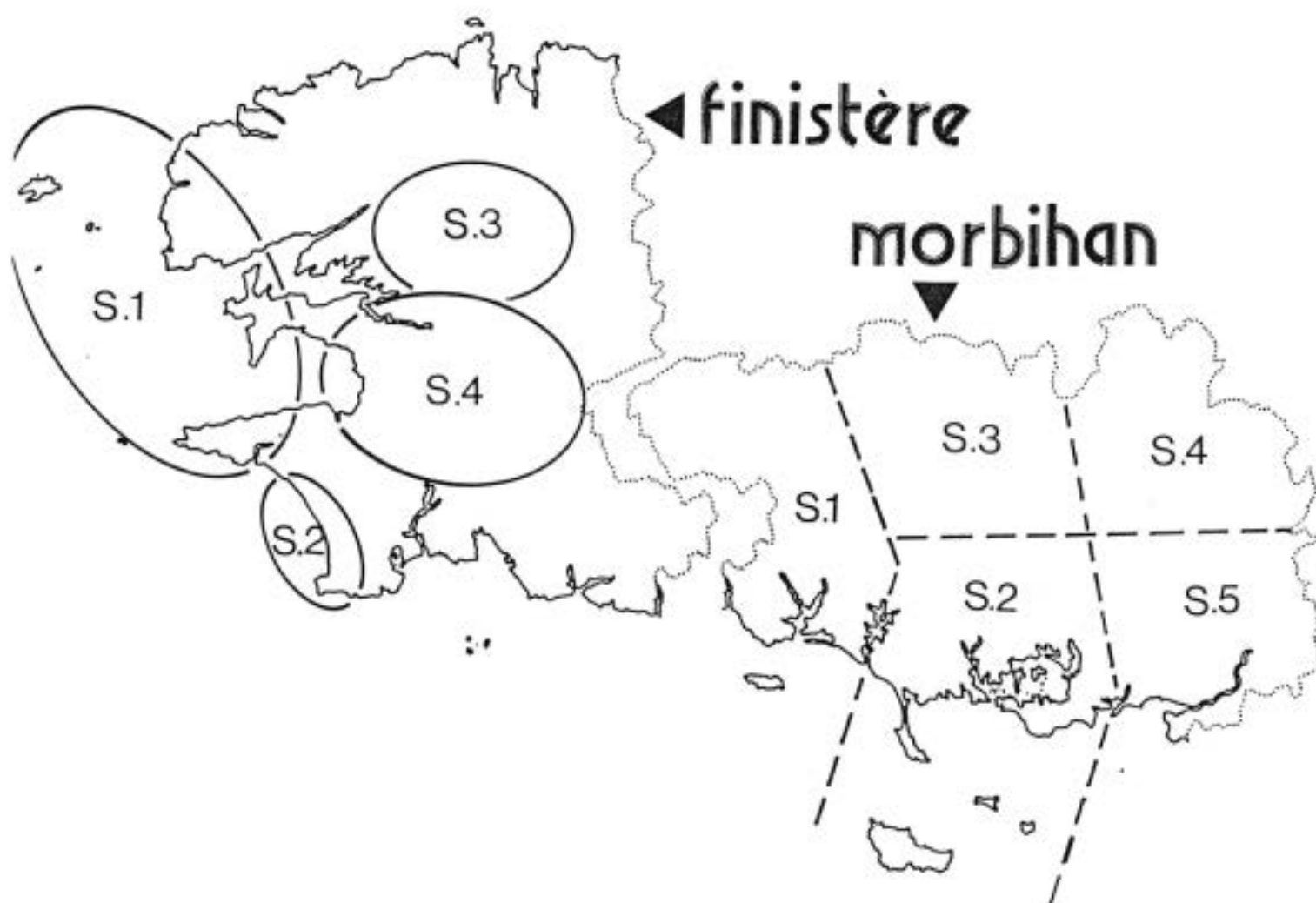


Fig.1 : Délimitation des secteurs étudiés dans le Finistère et le Morbihan

3 - SITUATIONS DEPARTEMENTALES

3-1. LES COTES D'ARMOR

Les données historiques dans ce département sont peu nombreuses et limitées aux landes intérieures.

L'espèce était connue dans les landes de la Poterie, près de Lamballe. Deux couples nicheurs furent découverts le 27/07/1970, puis le 07/08/1971, date de la dernière nidification mentionnée. Depuis, aucun indice probant n'y a été recueilli, sinon l'observation de quelques individus isolés.

En ce qui concerne les landes de Lanfains, la nidification est constatée le 14/07/1972. Le couple contrôlé avec 4 poussins le 22/06/1973, illustre la dernière observation de nicheurs, effectuée sur ce site.

Les landes de Locarn figurent parmi les milieux les mieux conservés de ce département. Deux couples nicheurs sont découverts en 1973.

Six ans plus tard, en 1979, cinq couples se reproduisent en ce lieu. Depuis cette année faste, les effectifs ont régressé. Un couple est encore aperçu sur le site en 1991, sans preuve de reproduction.

La Montagne de Tréogan, reste le dernier lieu où l'espèce se reproduit régulièrement. Ce site fut mentionné pour la première fois en 1978. Depuis, 1 à 2 couples se reproduisent chaque année. Le site est néanmoins menacé par l'enrésinement et la fréquentation régulière et inquiétante de voitures et d'engins tout terrain.

COMMENTAIRE

Les Côtes d'Armor ne possèdent qu'une petite population de Busards cendrés. L'effectif maximum observé ne dépassa pas une dizaine de couples, à la fin des années 70. La population actuelle qui fluctue entre 1 et 3 couples, semble en deçà du potentiel d'accueil du milieu.

3.2. LE FINISTERE.

Le Finistère reste le dernier département breton à posséder une population significative de Busards cendrés. Cependant, la distribution de ce rapace à la pointe de la Bretagne s'est considérablement réduite aux cours de ces quatre dernières décennies.

Pour tenter de mieux cerner cette évolution, la zone étudiée sera divisée en quatre secteurs (Fig.1) :

- secteur 1 : milieux insulaires et landes littorales.
- secteur 2 : Baie d'Audierne
- secteur 3 : Monts d'Arrée
- secteur 4 : Montagnes Noires

SECTEUR 1. Milieux insulaires et landes littorales

La nidification du Busard cendré dans les milieux insulaires est bien connue en Bretagne, mais essentiellement dans le Morbihan (Belle-Ile, Houat, Hoëdic). La seule mention finistérienne provient d'Ouessant où Michel Hervé Julien (1953) déclarait *"Comme seule espèce de rapaces, on ne peut citer que quelques paires de Faucons crécerelles et un ou deux couples de Busards cendrés"*. L'espèce n'y a pas été signalée depuis.

Les landes littorales ont également abrité l'espèce. Un nid fut déniché en 1967 dans le Cap Sizun. Un couple s'est également reproduit à Cleden Cap Sizun en 1973.

L'espèce aurait également niché à Crozon dans les années 70.

Ce sont les seules mentions que nous possédons pour ce secteur.

SECTEUR 2. Baie d'Audierne

Dorval (1969) signalait : *"La palud en compte 4 à 5 couples qui nichent pratiquement au même endroit tous les ans"*. Il s'agit des communes de Penmarc'h, Saint-Jean-Trolimon et Tréguennec. Cette situation se maintient jusqu'en 1973.

En 1982, 1 à 2 couples nichent encore en Baie d'Audierne. En 1985, l'espèce n'est pas trouvée nicheuse, mais un individu est observé. Depuis, aucune donnée n'a été communiquée.

SECTEUR 3. Monts d'Arrée

Les Monts d'Arrée, au sens large du terme, se présentent sous la forme d'un massif s'étendant des communes d'Hanvec et de Pont-de-Buis-les-Quimerç'h au sud-ouest jusqu'à Guerlesquin au nord-est.

Au cours des trois dernières décennies, le Busard cendré a niché sur une vingtaine de communes de cette région où l'on peut distinguer 3 zones.

La zone sud-ouest, regroupant les communes d'Hanvec, Irvillac, La Martyre, Pont-de-Buis-les-Quimerç'h, Sizun, Saint-Rivoal et Lopérec a été sérieusement dégradée aux cours des trente dernières années par des enrésinements massifs. Les grandes étendues de landes se font de plus en plus rares et ont laissé la place à des plantations denses et âgées.

La zone centrale regroupe les communes de Commana, Botmeur, Brasparts, Brennilis et Loqueffret. Elle concerne les crêtes qui entourent la cuvette du Yeun Elez. Dans ce secteur, la qualité du milieu est inégale. L'enrésinement progresse et le milieu est soumis à des activités de loisirs parfois perturbatrices (ULM, motos vertes, VTT, deltaplanes, parapentes, etc....).

La zone nord-est reste la mieux préservée. C'est dans ce secteur que l'on trouve de grandes étendues de landes encore entretenues par les techniques traditionnelles d'exploitation (pâturage ou fauche). Il s'étend sur les communes de La Feuillée, Plounéour-Menez, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Botsorhel, Plougouven, Scrignac, Lannéanou et Guerlesquin.

La présence de l'espèce dans les Monts d'Arrée est connue depuis longtemps, mais les données étaient fragmentaires et ne permettaient pas d'évaluation quantitative de la population.

Lucien Kerautret, en 1964, décrivait la situation ainsi " *Les Busards cendrés se maintiennent, mais leur densité paraît faible*".

Jusqu'au milieu des années 70, les données disponibles n'illustrent qu'imparfaitement la situation. Le nombre de couples ou de familles contactés annuellement varie de 4 à 12 unités.

A partir de 1978, la prospection s'intensifie. La plupart des sites sont prospectés et le total de couples détectés se rapproche certainement plus de la réalité avec 23 à 24 couples.

En 1979, la Centrale Ornithologique Bretonne organise une opération concertée du 30 Juin au 8 Juillet. Malgré la date tardive, 21 nids sont découverts. La population est estimée entre 25 et 30 couples.

De cette date à 1985, aucun suivi global n'est effectué. Les seules données qui parviennent à la C.O.B. sont fragmentaires et n'apportent aucun élément nouveau.

Ce n'est qu'en 1986 qu'une petite équipe d'observateurs entreprend un recensement systématique de la zone en se basant sur les inventaires précédents.

Le milieu s'est considérablement modifié dans la zone Ouest. Les landes sont remplacées par des plantations âgées. L'espèce n'est pas retrouvée sur La Martyre, Lopérec, Saint-Rivoal. Des sites traditionnels ont disparu sur Hanvec et Commana. Une quinzaine de couples sont recensés, essentiellement dans les zones centrale et de l'Est. La population est estimée entre 15 et 20 couples.

A l'ouest, 1 à 2 couples se reproduisent sur la commune d'Hanvec. L'espèce niche également dans le secteur des sources de l'Elorn, sur la commune de Sizun.

Les crêtes au sud et à l'ouest de la cuvette du Yeun Elez accueillent quelques couples, sur les communes de Loqueffret et Brasparts. L'espèce niche également dans la cuvette elle-même: aucune nidification n'a été constatée à Brennilis depuis 1978 mais l'espèce niche irrégulièrement sur la commune de Botmeur.

C'est à partir de la ligne de crête de Commana que commence la zone régulière de nidification de l'espèce. Ce secteur concerne les communes de Commana, La Feuillée, Plounéour-Menez, Le Cloître-St-Thégonnec, Plougonven, Botsorhel, Scrignac et Lannéanou. Ces communes accueillent la majorité des effectifs.

Sur certains sites, comme le Cragou, l'espèce niche en petites colonies lâches de 3 à 5 couples, parfois en compagnie de busards Saint-Martin *Circus cyaneus*.

Les sites ne sont pas obligatoirement occupés régulièrement tout les ans. Des variations sensibles peuvent survenir d'une année sur l'autre. Les conditions météorologiques défavorables peuvent faire échouer la reproduction très tôt en saison de nidification et donner au début de l'été une mauvaise image de la taille de la population.

En outre, il n'est pas exclu que des couples isolés nichent sporadiquement dans les zones périphériques des Monts d'Arrée. En 1987, un couple est cantonné sur la commune d'Irvillac, dans une petite parcelle de lande. Le mâle sera abattu par un cultivateur.

D'après Jacques Maout, la population actuelle pourrait être estimée entre 25 et 30 couples, mais l'absence de standardisation des recensements ne permet pas de confirmer cette apparente augmentation.

SECTEUR 4. Montagnes noires

Du Menez Hom à Gourin exclue, les Montagnes Noires pourraient être considérées comme le pendant Sud des Monts d'Arrée. Là s'arrête la comparaison. L'altitude moyenne est inférieure et cette chaîne ne possède pas les grandes surfaces de landes homogènes de sa voisine du nord. L'agriculture contemporaine est beaucoup plus développée. Les landes des Montagnes se présentent sous la forme d'un ensemble de sites isolés, alignés du nord-ouest au sud-est.

Le Busard cendré a niché sur dix communes de cette zone: Argol, Saint Nic, Dinéault, Trégarvan et Plomodiern dans le massif du Menez Hom, Cast dans le massif du Menez Kerqué, et plus à l'est Edern, Laz, Saint Goazec et Spézet.

Au Menez Hom, la première mention de l'espèce remonte à 1967. Jusqu'en 1982, jamais plus de 2 couples sont contactés annuellement. Depuis, l'espèce est régulièrement mentionnée, mais les preuves de nidifications font défaut. Les insuffisances de la prospection permettent toutefois d'envisager le maintien de 1 à 2 couples malgré la dégradation du milieu, à la suite d'incendies et de la pratiques de sports "verts".

Sur Cast, un couple se maintient sur une colline de landes préservées grâce à son statut de terrain militaire.

Sur les communes d'Edern, Laz, Saint-Goazec et de Spézet, la nidification de l'espèce est signalée depuis 1972. Un maximum de 4 à 5 couples est observé en 1982 (X. Grémillet, comm. pers.).

En 1985, Xavier Grémillet attire l'attention sur la menace qui pèse sur ces landes :

" Sur Laz et Saint-Goazec, les landes ont subi en 1984 et 1985 de très grandes dégradations sur de vastes superficies (incendies volontaires, défrichage, plantations de résineux et mise en cultures)". Aucune nidification n'est constatée sur ces deux communes et sur Spézet.

En 1986, deux couples nichent pour la dernière fois sur Saint-Goazec. Depuis 1990, l'espèce n'est plus notée qu'à Spézet avec un effectif variant de 1 à 3 couples (Grémillet, com. Pers.).

De nos jours, la petite population de Busards cendrés des Montagnes noires compte probablement 3 à 6 couples. La dispersion des sites et le peu d'observateurs dans cette zone ne facilite pas la prospection. Il n'est pas exclu que des couples isolés passent inaperçus, surtout dans le secteur de Châteaulin et du Menez Hom.

En marge de cette zone, un couple est signalé en 1972 à Quimper.

COMMENTAIRE

Il est très difficile d'aborder un examen de la tendance numérique pour ce département. Depuis la fin des années 70 et le début des années 80, période où sont effectuées les premières recherches systématiques, le nombre de communes occupées semble avoir nettement diminué mais les effectifs paraissent stables.

Le Finistère accueillerait actuellement entre 28 et 36 couples.



3.3. LE MORBIHAN

L'irrégularité de l'intérêt porté par les ornithologues au Busard cendré au cours des trente dernières années, alliée à la difficulté de regrouper les données éparpillées dans le temps, constitue une limite dans l'analyse de l'évolution de cet oiseau tant dans l'espace que dans le temps. Afin de clarifier et de cerner plus facilement les effectifs des années 1960 à 1992, le département a été scindé en cinq secteurs (Fig.1) :

- Secteur 1 : ouest Morbihan
- Secteur 2 : sud Morbihan
- Secteur 3 : nord Morbihan
- Secteur 4 : nord-est Morbihan
- Secteur 5 : sud-est Morbihan

SECTEUR 1. Ouest Morbihan

Situées aux confins du Morbihan, du Finistère et des Côtes d'Armor, les Montagnes Noires concentrent les populations nicheuses de ce secteur, là où subsistent encore des landes, de surface relativement étendue. Le suivi de cette région depuis 1982 révèle deux localités : Minez Du sur la commune de Langonnet et Menez Cluon à Gourin. Si les renseignements concernant les années antérieures à 1980 ne permettent pas de proposer une estimation, pour la période étudiée, l'effectif nicheur n'excède pas 2 à 3 couples.

Ce secteur est limitrophe et difficilement dissociable de la commune de Tréogan (22) et de sites finistériens déjà évoqués précédemment.

SECTEUR 2. Sud Morbihan

Contrairement aux autres régions de Bretagne, la situation du Busard cendré est bien connue dans ce secteur dès 1956 grâce aux recherches effectuées par René Bozec et son équipe. L'examen du tableau fait apparaître un net déclin du nombre des communes occupées par l'espèce et du nombre de couples à partir de 1975. Les problèmes de fonctionnement de la C.O.B., entre 1975 et 1983, accentuent peut-être la brutalité de ce phénomène, mais n'en diminuent pas l'ampleur. Signalons que les îles du Golfe du Morbihan perdent leurs derniers nicheurs en 1975. Actuellement, il ne subsiste que 1 à 3 couples à Belle-Ile et 1 à 2 couples dans les landes de Grand-Champ et Meucon.

Tableau 2 : Nidification en secteur 2

Périodes	56-65	66-70	71-75	76-80	81-85	86-92	56-92
Communes occupées	10	13	11	5	3	2	23
Nombre de couples	18	20	15	6	3	2-5	

SECTEUR 3. Nord Morbihan

Cette vaste partie du Morbihan est le secteur où les milieux favorables à la nidification du Busard cendré sont les plus rares. C'est le siège d'une agriculture intensive, marquée très tôt par le remembrement du bassin de Pontivy.

La plupart des observations concernent les années 60. En 1965, à Malguénac, deux couples sont présents, dont un avec des poussins. C'est la seule information disponible pour cette commune. A Plumelec, dans les landes de Lanvaux, il est mentionné en 1963, 1965, 1966 et 1967 (deux couples). A partir de cette époque, le site sera irrégulièrement suivi. A Saint-Jean Brévelay, l'espèce est observée en 1963 et à Bignan, il est noté en 1965. Enfin, la nidification est notée en 1980 à Guéhenno. Sur l'ensemble de la partie concernée, aucune reproduction n'est établie ultérieurement.

SECTEUR 4. Nord-est Morbihan

Les renseignements disponibles concernent essentiellement les contreforts du massif de Coëtquidan-Paimpont.

A Campénéac et à Néant-sur-Yvel, l'espèce est signalée depuis le début des années 1960. On note un couple en 1975 et 2 à 3 couples au début des années 1980. En 1975, l'espèce est signalée sur la commune d'Augan et sur le secteur de Taupont. Un mâle est observé en 1984 pour la dernière fois. Depuis aucune donnée n'est parvenue. Le suivi irrégulier de ce massif ne permet pas de confirmer la présence ou l'absence de cet oiseau ultérieurement.

A Monteneuf un couple est mentionné en 1992. Au printemps de cette même année, une observation est signalée en Juin à Sérent.

SECTEUR 5. Sud-est Morbihan

Là encore, l'essentiel des données concerne le début de la période étudiée.

La présence du Busard cendré est notée principalement sur les communes de Tréfléan avec un couple en 1963, 1964, 1966, 1967, 1968 et 1972, Ambon avec deux couples en 1965, Elven avec un couple en 1965, ainsi qu'à la Roche-Bernard et à Pénestin. En 1965 encore, un couple est localisé à Théhillac. A la Vraie-Croix, un couple est signalé en 1966, 1967, 1972 et 1982. On note un couple à Arzal en 1967 et un à Lauzac'h en 1963.

Plus récemment, 1 couple niche en 79 et en 82 dans les prairies humides de Rieux. Un contact à Pluherlin, fin juin 1989, laisse soupçonner la nidification de l'espèce dans une plantation. Plus au nord, le massif de Coesmes (St-Martin et La Gacilly) accueille un couple en 1982. En 1989, 3 couples sont présents sur l'ensemble du site. Au printemps 1992, l'espèce n'est pas contactée. Les incendies qui ravagèrent un nombre important de bois de résineux ont, d'une certaine manière, favorisé l'accroissement des milieux favorables au Busard cendré.

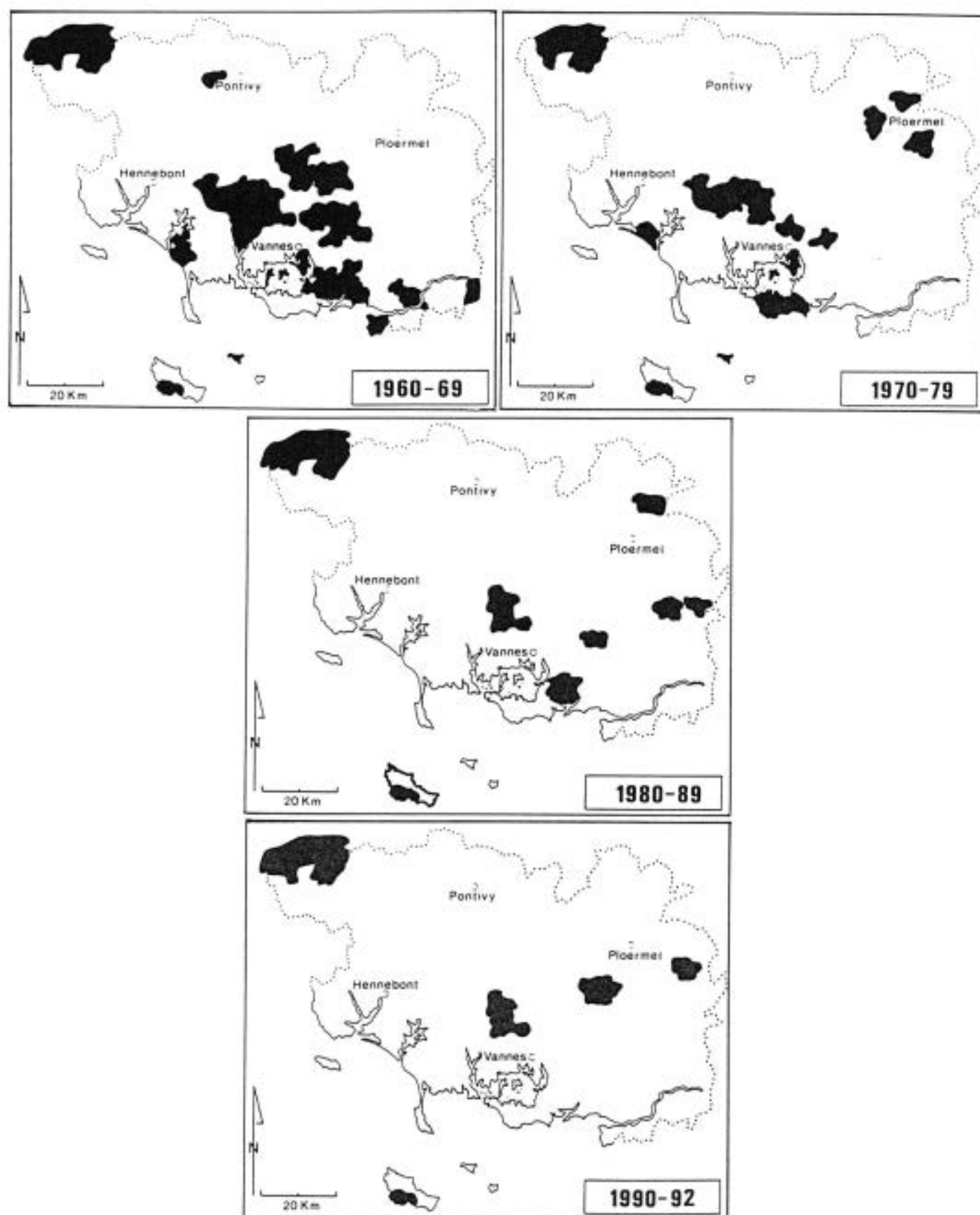


Fig.2 : Evolution spatio-temporelle, dans le Morbihan, entre 1960 et 1992.

COMMENTAIRE

L'évolution constatée, au regard des informations acquises depuis une trentaine d'années, révèle une situation préoccupante. Hormis le travail important réalisé dans les années 60 par Bozec et ses collaborateurs, le Busard cendré n'a pas fait l'objet d'un suivi et de recensements réguliers. Aussi, il est difficile de cerner les effectifs des années passées quand on connaît la géographie de ce département et le nombre de milieux susceptibles d'être favorables. Malgré tout, on peut, avec précaution et en tenant compte des éléments connus, donner les chiffres suivants :

1960-1969 : minimum de 50 couples.
1970-1979 : diminution importante.
1980-1989 : autour de 20 couples.
1990-1992 : entre 10 et 15 couples.

Notons que la diminution ainsi présentée prend un regain d'intérêt une fois comparée avec la répartition et le nombre de sites de nidification au cours des mêmes périodes (Fig.2). Le parallélisme semble pouvoir être évoqué entre les deux situations et démontrer ainsi, s'il le fallait encore, la dépendance étroite de cette espèce à des milieux bien définis.

3.4. LA LOIRE-ATLANTIQUE.

La Loire-Atlantique n'a jamais abrité, à notre connaissance, d'importantes populations de Busards cendrés. Certes, ce département ne possède pas de surfaces de landes significatives, telles qu'on en trouve dans le Finistère ou dans le Morbihan. Mais il se situe en bordure du Marais breton qui abrite 40 à 50 couples de l'espèce.

En 1943, Douaud le trouve nicheur en Basse-Loire (Berthelot, 1992).

En 1970, 1 couple niche à Pontchâteau et l'année suivante, 1 couple sera découvert au Vioreau.

En 1972, une dizaine de couples est comptabilisée : 2 à Saint-Cerant, 1 à Bourgneuf, 1 en marais Guérandais, 1 en Brière méridionale et 4 à 5 dans la vallée de l'Erdre (aval).

Marion, L et P, Marion (in Berthelot, 1992) trouvent 1 à 2 couples au lac de Grandlieu en 1974.

En 1975, 1 couple est toujours mentionné en bordure de Brière.

En 1979, l'espèce se reproduit à Vieilleville.

En 1981, la population de Loire-Atlantique est estimée à environ 10 couples.

3 couples se reproduisent dans les marais de Bourgneuf en 1985, alors que la même année, l'espèce est découverte en forêts de Gâvre et de Machecoul où elle niche toujours de nos jours (Berthelot, 1992).

1 couple est encore mentionné en 1986 en marais Guérandais.
La Brière et la Plaine de Mazerolles sont désormais désertées.

COMMENTAIRE

Avec 3 à 5 couples, la population de Loire-Atlantique subit une érosion sensible de ses effectifs (Berthelot, 1992). L'espèce est devenue un nicheur rare dans ce département. Le nombre de sites potentiels est supérieur aux effectifs accueillis.

3.5. L'ILLE & VILAINE.

L'ILLE & VILAINE ne possède pas, à notre connaissance, de population de Busard cendré.

Les indices recueillis dans les environs de Paimpont et dans les marais de Redon concernent très probablement des individus de la population morbihannaise limitrophe.

L'espèce est toutefois observée en 1989, lors de l'opération concertée effectuée dans les polders de la Baie du Mont Saint-Michel. Si la nidification de l'espèce n'a pu être confirmée, il n'est pas exclu que quelques couples se reproduisent dans cette zone.

4 - DISCUSSION.

Au lendemain de l'enquête de terrain (1970-1975), il est évoqué dans l'Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne, une population forte de 75 à 100 couples de Busards cendrés nicheurs pour l'ensemble des 5 départements bretons (Guermeur et Monnat, 1980).

En 1983, Guy Joncour estimait la population à 80 couples.

Aujourd'hui, on peut estimer la population bretonne entre 42 et 62 couples répartis de la manière suivante :

COTES d'ARMOR :	1 à 3 couples.
FINISTERE :	28 à 36 couples.
MORBIHAN :	10 à 15 couples.
LOIRE-ATLANTIQUE :	3 à 5 couples.
ILLE-&-VILAINE :	0 à 3 couples.

Aborder une réflexion sur la tendance numérique régionale n'est pas envisageable. Un manque de recul est certain et l'absence d'exhaustivité pour un certain nombre de dénombrements ne peut inciter qu'à une grande prudence.

Néanmoins, les chiffres laissent apparaître, de façon indiscutable, la lente érosion subie par la population bretonne et la diminution du nombre des sites de nidification (Fig.3 et Fig.4).

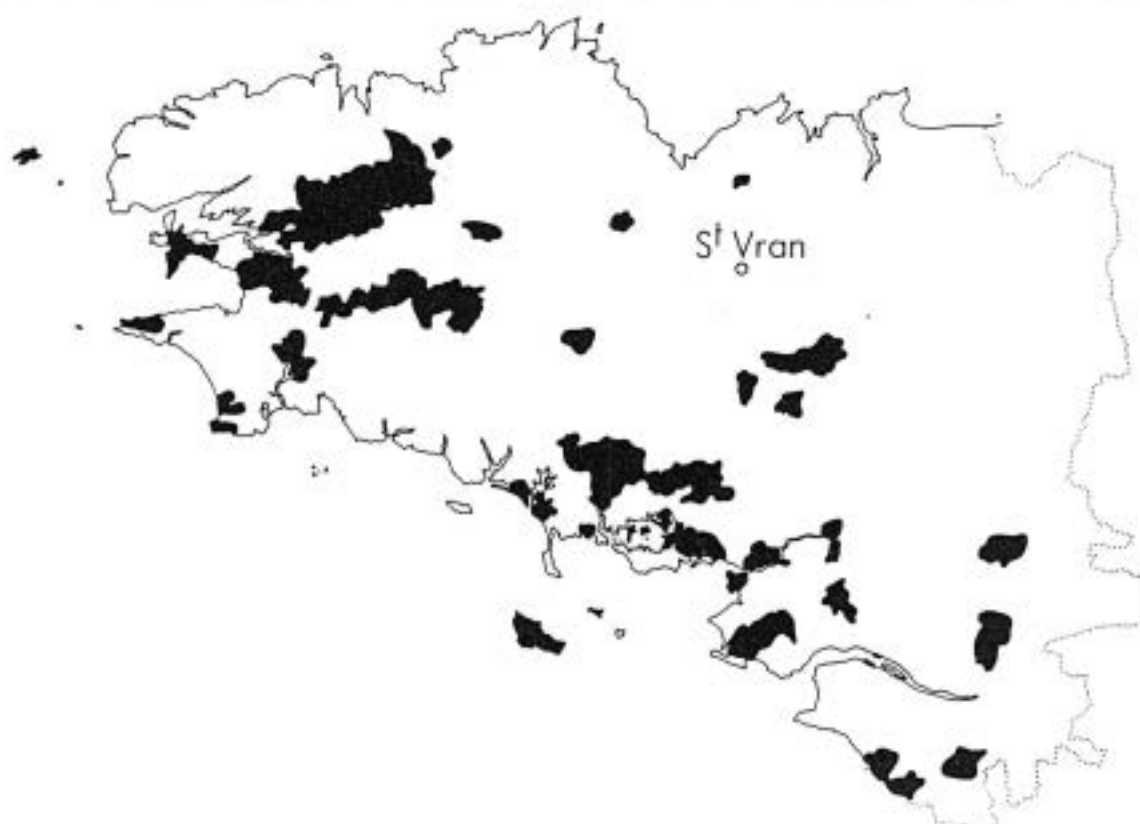


Fig.3 : Communes où la nidification du Busard cendré à été présumée ou prouvée antérieurement aux années 90.

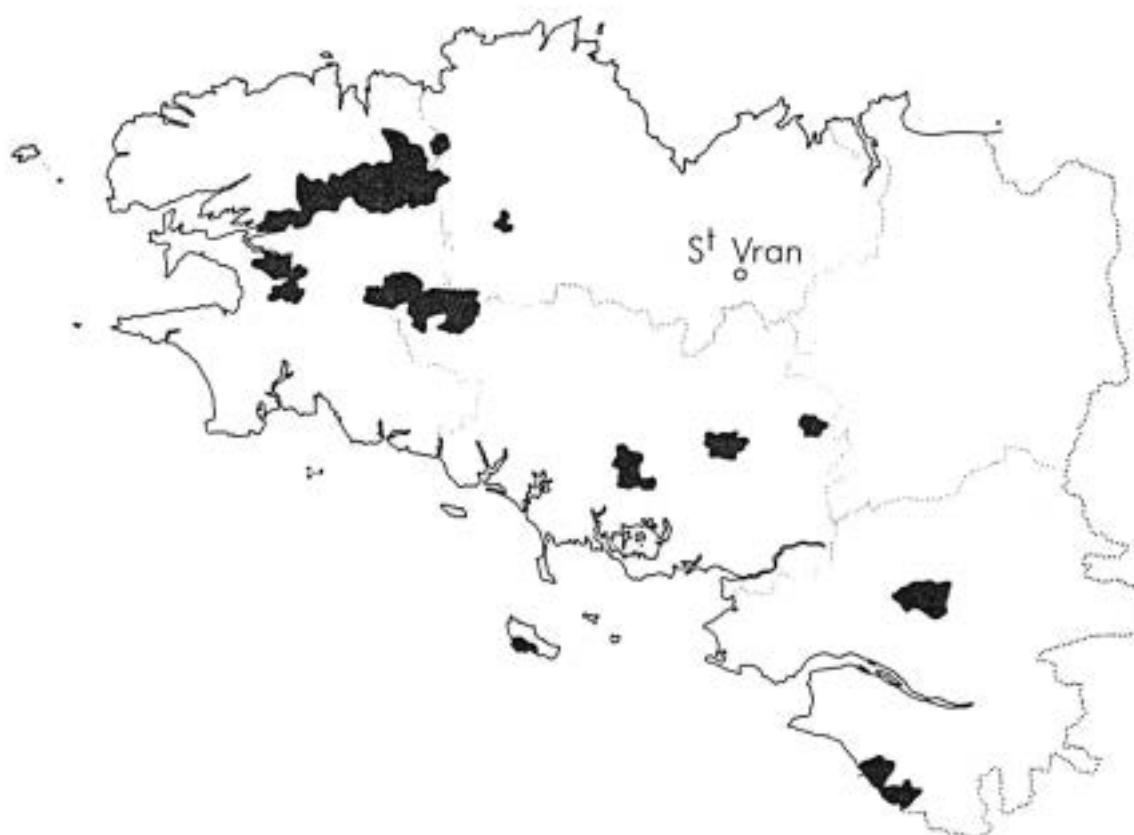


Fig.4 : Communes où la nidification du Busard cendré à été présumée ou prouvée dans les années 90.

L'espèce est en régression sur l'ensemble des secteurs de nidification, à l'exception peut-être des Monts d'Arrée, où les effectifs semblent se maintenir malgré une relative contraction de l'aire de répartition.

Les causes de cette diminution sont multiples.

Elles sont d'abord d'un ordre général :

A l'exception des populations de l'ancienne U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, de la Suède et du Danemark, les populations de Busards cendrés sont considérées en régression depuis la moitié du siècle (Gensbol, 1984). Migrateur transsaharien, le Busard cendré peut souffrir des conditions d'hivernage en Afrique où il pourrait être la victime des années de sécheresse ou des pesticides destinés au Criquet migrateur (*Locusta migratoria*). D'autre part, les populations française et espagnole, numériquement les plus importantes pour l'espèce, sont victimes des moissons précoces, en nichant dans les zones céréalières.

Mais, à ces facteurs généraux, il convient d'ajouter des facteurs locaux non négligeables :

- la disparition des landes, défrichées dans un but agricole ou pour être enrésinées, raréfie les zones favorables.
- l'urbanisation du littoral, le développement touristique et la croissance de la végétation liée à l'arrêt de certaines formes d'agriculture.
- le développement des sports de loisirs dans les zones naturelles, qu'il s'agisse d'engins tout terrain, de parapente, delta plane, peut créer un dérangement prouvé.

La population bretonne connaît inévitablement les mêmes problèmes que les autres populations françaises avec toutefois des modalités différentes en ce qui concerne les sites de nidification. Nichant pour l'essentiel dans les landes, les derniers Busards cendrés sont à l'abri des moissonneuses et ne nécessitent pas de surveillance particulière comme dans de nombreuses autres régions. Si cette situation privilégiée est favorable au maintien de l'espèce dans notre région, elle demeure précaire et pas vraiment en rapport avec l'évolution actuelle des milieux "naturels".

Il existe en effet peu de landes climaciques en Bretagne, le maintien de ces formations végétales est donc lié à une gestion du milieu. L'agriculture traditionnelle a permis pendant très longtemps aux Busards cendrés bretons de retrouver chaque année leur sites de nidification. Selon les régions, l'agriculture moderne a :

- abandonné tous ces milieux sans intérêt pour elle, qui deviennent alors dans leur grande majorité naturellement défavorables aux Busards cendrés.
- ou mis en culture.

La fin du XXème siècle marquera t-elle la disparition des derniers Busards cendrés bretons ? Une politique adéquate devra tout d'abord être rapidement mise en place pour conserver les derniers milieux favorables à ce rapace ; c'est seulement à ce prix que nous pourrons espérer un autre épilogue.

BIBLIOGRAPHIE.

- BERTHELOT, P. (1992).- Busard cendré, in G.O.L.A., Les oiseaux nicheurs de Loire-Atlantique du XIX^e à nos jours. Nantes, p.96-97.
- C.O.B. (1968-1990).- "Actualités ornithologiques" et "notes d'ornithologie bretonne". Publication AR VRAN et bulletins de liaison.
- HAYS, C. (1971).- Essai sur la biologie de reproduction du Busard Cendré dans le Morbihan. AR VRAN. Tome IV(1): 1-15.
- DORVAL, P. (1970).- Avifaune des marais de la Baie d'Audierne. Penn ar bed, 59 : 182-190.
- GENSBØL, B. (1984).- Guide des rapaces diurnes, Europe-Afrique du Nord-Proche Orient. Edition française, Delachaux et Niestlé S.A., David et Yvette Perret, éditeurs, Neuchâtel-Paris, 1988. 384 p.
- G.E.O.C.A. (1984-1990).- Résumés des observations ornithologiques dans les Côtes d'Armor. Publications de l'association.
- G.O.L.A. (1984-1990). Résumés des observations ornithologiques en Loire-Atlantique. Publications de l'association.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE. 35. Résumés des observations ornithologiques en Ile-et-Vilaine. Publications de l'association.
- GUERMEUR, Y. et MONNAT, J.-Y. (1980).- Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B., C.O.B., AR VRAN. Ministère de l'environnement et du cadre de vie. Direction de la protection de la nature. p. 47-48.
- GRÉMILLET, X. (1985).- Rapport sur inventaire les "busards gris" des montagnes noires en 1985. (inédit).
- JONCOUR, G. (1983).- Estimation des effectifs de rapaces nicheurs diurnes et non rupestres en France. Enquête F.I.R., U.N.A.O., 1979-1982. p.104-105.
- JULIEN, M.H. (1953).- Ornithologie d'Ouessant. Penn Ar Bed, 1: 11-16.
- KERAUTRET, L. (1964).- Notes ornithologiques prises dans le nord Finistère du 14 au 17 mai 1964. Penn ar bed, 38 : 239-240.
- LEBEURIER, E. (1934).- Ornithologie de Basse-Bretagne. O.R.F.O., 4 : 465.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les ornithologues qui, par leurs observations, ont contribué à l'étude du Busard cendré en Bretagne et à la rédaction de cet article.

Pour les informations inédites et personnelles qu'ils ont bien voulu nous communiquer, nous remercions vivement :

J.-P. Annézo, R. Bozec, D. Carcreff, L. Gager, G. Gélinaud, X. Grémillet, M. Jamet, G. Joncour, L. Kerautret, J. Le Lannic, C. Lever, J. Maout, R. Onno, A. Thomas et P. Vouadec.

Les différentes figures ont été préparées par J.-P. Annézo et l'illustration est de J. Garoche, qu'ils en soient tous les deux remerciés.

Jean-Noël BALLOT
12, Rue de Maupassant
29200 BREST

Bernard ILIOU
La Ville Gleuhiel
56120 GUEGON